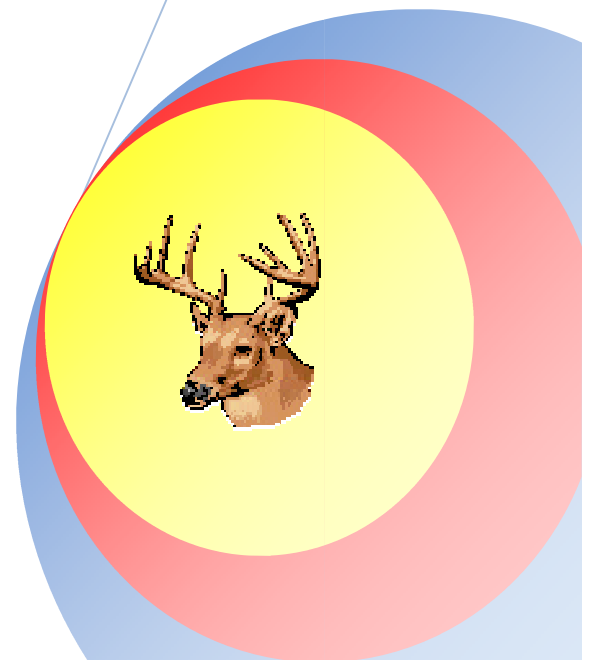
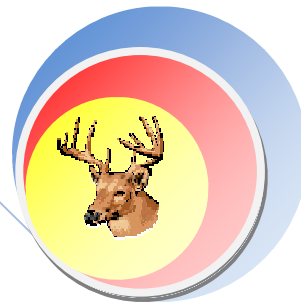




Rapport annuel

Fédération de tir à
l'arc du Québec Inc.

2009-2010



Fédération de tir à l'arc du Québec
Assemblée générale annuelle



Table de matières

Mission.....	3
Conseil d'administration et bureau permanent	4
Avis de convocation	5
Ordre du jour de l'AGA	6
Procès verbal de l'assemblée générale du 17 mai 2009.....	7
Rapport du président.....	12
Rapport du trésorier	14
Rapport financier	15
Rapport du responsable de la Commission Concentrique.....	16
Rapport du responsable de la Commission animalière 3D.....	17
Rapport du responsable de la Haute performance	18
Rapport du responsable du dossier des juges	19
Rapport du responsable de la formation d'entraîneurs	21
Rapport du secrétariat permanent	22
Statistiques.....	24
Honneurs sportifs.....	27



Fédération de tir à l'arc du Québec

Assemblée générale annuelle

2009-2010

Mission

La Fédération de tir à l'arc du Québec est un organisme voué à la promotion et au développement de son sport à l'atteinte des objectifs de progression vers l'excellence ;

Objectifs

Dans le cadre de sa mission générale qui consiste à promouvoir la pratique du tir à l'arc selon ses composantes (initiation, récréation, compétition et excellence), les objectifs de la Fédération sont les suivants :

Développer et encourager le tir à l'arc dans la province de Québec;

Établir et maintenir des règlements uniformes pour le tir à l'arc au sein de la corporation;

S'affilier et coopérer avec d'autres organismes nationaux ou internationaux de tir à l'arc;

Organiser ou collaborer à des championnats, provinciaux, nationaux et internationaux de tir à l'arc ;

Favoriser la concertation des Clubs membres entre eux et avec les partenaires de la Fédération;

Promouvoir et défendre les intérêts collectifs de la Fédération aux différents paliers de gouvernements ;

Représenter les Clubs membres auprès des partenaires, des paliers de gouvernements supérieurs et du public;

Promouvoir les intérêts des francophones auprès de la communauté sportive canadienne;

Développer et réaliser des programmes de financement et des services de soutien (communications, services techniques et d'expertise) au profit de la Fédération et des Clubs membres;

Assurer la gestion et la coordination de programmes de formation et de perfectionnement des cadres sportifs (1), en collaboration avec les paliers de gouvernements supérieurs et les partenaires concernés;

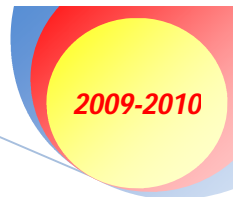
Assurer la liaison avec les différents intervenants dans le cadre des programmes de bourses aux athlètes;

Reconnaître et valoriser les intervenants en sport (athlètes, entraîneurs, administrateurs, officiels et parents).

Supporter la gestion du programme des Jeux du Québec, en collaboration avec les partenaires et mandataires désignés.

(1) Cadres sportifs = entraîneurs, administrateurs et officiels





CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010

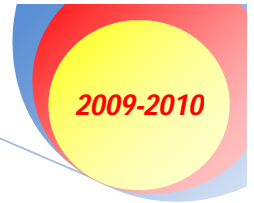
PRÉSIDENT	DENIS ROUSSEAU
VICE-PRÉSIDENTE	MICHEL OLAIZOLA
TRÉSORIER	GLENN GUDGEON
SECRÉTAIRE	POSTE VACANT
DIRECTEUR	JEANNOT ROBITAILLE
DIRECTEUR	MICHEL LONGTIN
DIRECTEUR	POSTE VACANT

PERMANENTS

DIRECTRICE TECHNIQUE	GABRIELA COSOVAN
AGENT DE BUREAU	POSTE VACANT
AGENTE ADMINISTRATIVE	LISE CLARK (fin de contrat—17 septembre 2009)



Fédération de tir à l'arc du Québec
Assemblée générale annuelle
Avis de convocation



Le 14 avril 2010

**Assemblée générale annuelle
Dimanche 16 mai 2010 de 13h00 à 16h00
Salle Archipel du Stade Olympique
4545 Pierre-de-Coubertin
Montréal**

Délégués des associations régionales et représentants de clubs reconnus sont convoqués, par la présente, à l'assemblée générale annuelle de la Fédération de tir à l'arc du Québec qui se tiendra le 16 mai 2010 à l'endroit ci-haut mentionné.

Au cours de cette assemblée générale annuelle, les membres présents recevront le rapport d'activités et éliront les membres du conseil d'administration pour l'année 2010-2011. Le rapport financier vérifié sera déposé pour approbation. Les règlements généraux seront ratifiés.

Si vous désirez participer à cette assemblée, vous devez compléter et retourner le formulaire de présence, ci joint, avant le **1er mai 2010**.

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour, le formulaire de présence et le bulletin de mise en candidature pour les administrateurs de la corporation ainsi qu'une copie de nos règlements généraux ratifiés.

N'oubliez pas que les formulaires doivent être dûment **signés** par les personnes autorisées.

Nous comptons sur votre participation.

Le secrétariat,



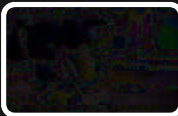
Fédération de tir à l'arc du Québec
Assemblée générale annuelle
Ordre du jour

2009-2010

Dimanche le 16 mai 2010
Salle Archipel
Stade Olympique à Montréal
4545 Pierre-De Coubertin
De 13h00 à 16h00

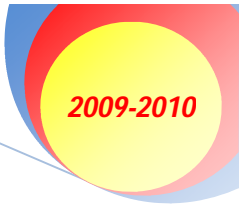
1. Ouverture de l'assemblée (13h00);
2. Vérification des présences;
3. Nomination du président et secrétaire d'assemblée;
4. Vérification de conformité de l'avis de convocation;
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'an dernier;
7. Suivi sur le procès-verbal de l'an dernier;
8. Ratification des modifications aux règlements généraux;
9. Rapport des administrateurs;
 - Rapport du trésorier
 - Présentation et adoption du rapport financier 2009-2010;
 - Rapport d'activités
 - Michel Longtin – commissaire – Cible concentrique;
 - Glenn Gudgeon – commissaire – Cible animalière 3D;
 - Michel Perrault – responsable du dossier de la haute performance et des Jeux du Québec;
 - Marc de Grandmont - responsable du dossier de la formation des juges;
 - Jean-Pierre Lafleur – responsable du dossier de la formation des entraîneurs;
10. Pause café;
11. Rapport du secrétariat permanent;
12. Rapport du Président de la F.T.A.Q.;
13. Élections
 - Rapport du comité de mise en candidature (présentation des candidatures)
 - Nomination d'un président, secrétaire et scrutateurs d'élection;
 - Élection du Conseil d'administration 2010-2011;
14. Varia
15. Levée de l'assemblée (16h00)

Candidats en élection

		
Président Denis Rousseau	Trésorier Glenn Gudgeon	Directeurs Jeannot Robitaille; Michel Longtin; Poste vacant



Fédération de tir à l'arc du Québec
Assemblée générale annuelle



**PROCÈS-VERBAL DE 46^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA FÉDÉRATION DE TIR À L'ARC DU QUÉBEC
TENUE LE 16 MAI 2009 AU STADE OLYMPIQUE - MONTRÉAL**

Étaient présents :

Délégués de région

Jean Savignac, ARTA Bourassa, Montréal-Nord
Christiane Murphy, ARTA Chaudière-Appalaches
Léonard Brisson, ARTA Québec, Loretteville
André Dussault, ARTA Québec
Louis Bouchard, ARTA Saguenay
Michel Pelletier, ARTA Québec
Francine Alice Perron, ARTA Saguenay
Lisa Gougeon, ARTA Lanaudière
Éric Phaneuf, ARTA Lanaudière
Claude Savignac, ARTA Lanaudière, Repentigny
Michel Olaizola, ARTA Laval
Armand Robert, ARTA Laval
Claudine Tremblay, ARTA Laval
Grace Cioffi, ARTA Montréal
Danielle Juteau, ARTA Montréal
Felishea Quattrociocche, ARTA Montréal
René Ranger, ARTA Montréal
Francine Rivest, ARTA Montréal
Patrick Rivest-Bunster, ARTA Montréal
Guy-F. Blanchette, ARTA Outaouais
André Boileau, ARTA Rive-Sud
Yvon Gibeau, ARTA Rive-Sud
Céline Gravel, ARTA Rive-Sud
Jean-Denis Rousseau, ARTA Rive-Sud
Simon Rousseau, ARTA Rive-sud

Observateurs :

Linda Gagnon,
Sophie Houle
Permanence

Gabriela Cosovan

Président d'assemblée
Secrétaire d'assemblée

Roland Grand'Maison
Guy-F. Blanchette

Délégués de club :

Pierre Poulin - Club de tir à l'arc Cupidon
Denis Beudet, Les Archers de Lévis
Michèle Trudeau, Les Archers de Lévis
Claude Hamel, Les Francs Archers de
l'Assomption
Gaston Bibeau, Club de tir à l'Arc de
Montréal
Jean Poussier, Club de tir à l'Arc de Montréal
Alain Chapdelaine, Club les Archers de St-Hubert
Marc D. Gagnon, Les Archers de Jonquière
Diane St-Hilaire, Les Archers de la Capitale
Thérèse Moreau, Ass. Chasse et Pêche des Moulin
Michel Maynard, Club les Archers de Rawdon
Maurizio Quattrociocche, Club Trois-Plumes inc.
Robert Poisson, Les Archers de Boucherville
Michel Perreault, La Fine Pointe de Brossard
Randy Anthony, La Fine Pointe de Brossard
Jean-Pierre Lafleur - CrAB

Administrateurs :

Président FTAQ	Denis Rousseau
Vice-Président	Michel Mathieu
Secrétaire	Réal Cyr
Trésorier	Gilbert St-Laurent
Directeur	Glenn Gudgeon
Directeur	Michel Olaizola
Directeur	Michel Longtin



1 – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Denis Rousseau, déclare l'ouverture de l'assemblée à 13 :22 h

2 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Après vérification auprès de Mme Cosovan, M. Rousseau avise l'assemblée que le quorum est obtenu avec tous les membres actuellement présents.

3 – NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

AGA160509RES0

Il est proposé par M. Denis Rousseau et secondé par M. Jean Savignac de nommer M. Roland Grand-Maison à titre de président d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DU SECRÉTAIRE L'ASSEMBLÉE

AGA160509RES0

Il est proposé par M. Roland Grand-Maison et secondé par M. Claude Savignac de nommer M. Guy-F. Blanchette comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 – VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La convocation a été envoyée dans les délais requis. Les délégués ont tous signé le registre des présences (43)

5 – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu par tous.

AGA160509RES0

Il est proposé par M. Claude Savignac et secondé par M. Jean Savignac d'adopter l'ordre du jour et de laisser le varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 – LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2007

Quelques minutes sont accordées pour permettre la lecture du procès-verbal

AGA160509RES0

Il est proposé par Mme Claudine Tremblay et secondé par Mme Danielle Juteau de dispenser l'assemblée de la lecture intégrale du procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AGA160509RES0

Il est proposé par M. Michel Longtin et secondé par M. Jean Savignac d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 mai 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7 – SUIVI SUR LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2007

Aucun suivi n'est signifié

8 – RATIFICATION DE RÈGLEMENT GÉNÉRAUX

M. Glen Gudgeon nous expose les changements ayant des impacts importants.

- regroupement des règlements par thème

- précision sur la tenue des réunions
- définition des postes et tâches s'y rattachant

Une discussion est tenue pour choisir le procédé pour l'adoption des règlements généraux : soit article par article ou soit en bloc. L'adoption en bloc est privilégiée.

AGA160509RES0

Il est proposé par M. Michel Perreault et secondé par M. Marc D. Gagnon d'adopter les nouveaux règlements en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 – RAPPORT DES ADMINSTRATEURS

9 – 1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA F.T.A.Q.

M. Denis Rousseau fait la lecture de son rapport. **DÉPOSÉ**

9 – 2 RAPPORT DU TRÉSORIER

En l'absence de M. Gilbert St-Laurent M. André Deschênes cga dépose les états financiers avec quelques explications. **DÉPOSÉ**

9 – 3 RAPPORT D'ACTIVITÉS

9 – 3 – 1 RAPPORT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION TECHNIQUE CONCENTRIQUE

M. Michel Longtin fait la lecture de son rapport. **DÉPOSÉ**
Questionnement sur le code vestimentaire et sur le dossier des dates.

9 – 3 – 2 RAPPORT DU RESPONSABLE DU DOSSIER DE LA PERFORMANCE ET DES JEUX DU QUÉBEC

M. Michel Perreault fait la lecture de son rapport **DÉPOSÉ**

Questionnement :

- les sommes remises à ceux qui ont participé aux stages.
- la liste des membres de l'équipe qui n'est pas disponible; Mme Gabriela Cosovan donne des explications
- la liste des tireurs classés espoir non transmise au MELS

9 – 3 – 3 RAPPORT DU RESPONSABLE DU DOSSIER DE LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS

M. Jean-Pierre Lafleur fait la lecture de son rapport. **DÉPOSÉ**

Questionnement :

- Où en est rendu le cours instructeur pour archer intermédiaire
- Précision sur ce dossier à la FCA, une option est offerte pour une formation par conférence téléphonique
- Précision sur les pré-requis pour devenir titulaire

9 – 3 – 4 RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE CIBLE ANIMALIÈRE 3D

M. Glen Gudgeon fait la lecture de son rapport. **DÉPOSÉ**

10 – RAPPORT DU SECRÉTARIAT PERMANENT

Mme Gabriela Cosovan fait la lecture de son rapport **DÉPOSÉ**



Une correction sera apportée au rapport : on devrait lire 2008 au lieu de 2013 pour le cours de moniteur.

Un ajournement est demandé pour une pause de quelques minutes

11 – ÉLECTIONS

11 – 1 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le comité de mise en candidature, composé de m. Denis rousseau, m. Réal Cyr et Mme Gabriela Cosovan, a vérifié la conformité des candidats inscrits. **CONFORME**

Les candidats sont :

Pour le poste de Vice Président : M. Glen Gudgeon
Pour le poste de secrétaire : Mme Linda Gagnon
Pour les postes de directeurs : M. Michel Olaizola,
M. Michel Longtin,
M. Maurizio Quattrocioche,
M. Claude Hamel
M. Jean Poussier

11 – 2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée et de scrutateurs

AGA160509RES0

Il est proposé par M. Gaston Bibeau et secondé par Mme Claudine Tremblay de nommer M. Roland Grand'Maison et M. Guy-F. Blanchette respectivement comme président et secrétaire d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président fait le tour des candidats pour connaître leurs intentions de maintenir leur candidature. À l'exception de M. Claude Hamel, tous maintiennent leur candidature.

Pour le poste de Vice Président, M. Glen Gudgeon est élu par acclamation

Pour le poste de secrétaire, Mme Linda Gagnon est élue par acclamation

Pour les postes de directeurs il y aura vote.

AGA160509RES0

Il est proposé par M. Marc Gagnon et secondé par Mme Claudine Tremblay de nommer M. Roland Grand-Maison et M. Guy-F. Blanchette comme scrutateurs d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Une courte élocution est faire par les candidats, dans l'ordre : M. Maurizio Quattrocioche, M. Michel Longtin, M. Michel Olaizola et M. Jean Poussier.

Après vérification, le bulletin de vote est jugé conforme.

43 personnes peuvent se prévaloir du droit de vote

41 bulletins de votes sont remis aux ayants droit.

41 bulletins de votes sont retournés.

Le président et le secrétaire se retirent pour vérifier et comptabiliser les votes

Après vérification des bulletins de votes, aucun bulletin de vote n'a été rejeté.

Suite au décompte, le résultat de l'élection pour les postes de directeur est :

MM. Maurizio Quattrocioche, Michel Longtin et Michel Olaizola sont élus

AGA160509RES0

Il est proposé par M. Jean Savignac et secondé par Mme Grace Cioffi de détruire les bulletins de vote vu que les élections sont terminées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



12 – PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce point est sauté car les élections ont été tenues sur des postes précis et non pour des administrateurs qui établissent leurs tâches suite à l'élection.

13 – VARIA

13 – 1 ARBALÈTES : Des questions sont posées sur les assurances et leurs couvertures concernant les arbalètes et aussi si existe des normes pour la pratique.

M. Rousseau confirme que les tireurs à l'arbalète sont couverts sur un terrain. Il indique aussi qu'il reste à écrire le règlement de sécurité qui devra être appliqué.

Des efforts sont mis pour tenter d'inclure l'arbalète et sa pratique, mais le manque d'effectif retarde ce processus.

13 – 2 CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE LA FTAQ : Le calendrier de compétition sur le site de la FCA annoncerait la tenue du championnat les 5 et 6 septembre à Ste-Foy. C'est confirmé.

13 – 3 CODE D'ÉTHIQUE ARCHERS ET ENTRAÎNEURS : M. Rousseau explique que l'année qui s'en vient en sera une qui demandera de la rigueur de la part des membres de la fédération. Actuellement il existe un code de conduite dans nos règlements généraux. Un code d'éthique sera mis en force dans les prochains CA basé sur le code d'éthique actuel de la FCA avec en plus des conséquences. Un comité de discipline sera créé pour traiter les cas au besoin.

Un commentaire est ajouté sur la nécessité d'avoir un code d'éthique et de la nécessité d'avoir des juges. Les rancœurs personnelles ne devraient pas pénaliser la majorité des tireurs voulant participer à un tournoi.

13 – 4 FORMATION DES JUGES PROVINCIAUX : Lors de la formation d'un juge, il peut être assigné à un tournoi. Que fait la FTAQ si le club ne désire pas voir ce candidat. Vu le caractère unique de la cause et le besoin d'approfondir le sujet, aucune réponse ne peut être donnée mais elle sera étudiée lors d'une réunion du CA.

13 – 5 MOTION DE FÉLICITATION POUR TOUT LE TRAVAIL DE MME GABRIELA COSOVAN : La motion est acceptée par acclamation unanime.

13 – 6 RÉUNION DES ARTAS : Il devait y avoir une réunion des ARTAS le 16 mai. En date de la présente réunion seulement 5 ARTAS avaient signifiés leurs présences, la réunion sera reportée en septembre. Pour les mêmes raisons, le souper qui devait y avoir lieu ce soir est annulé.

Un commentaire est ajouté sur le fait que la réunion devrait quand même se faire, les gens présents s'étaient préparés avaient des choses à dire et que cela était vraiment dommage.

M. Rousseau explique que cette réunion se veut une rencontre pour connaître les problématiques de toutes les régions. Il faut donner la chance à tous d'être présent et que cette décision s'est avérée nécessaire.

Un second commentaire est ajouté pour que dans l'avenir, peut-être éviter de convoquer les gens pour une grande fin de semaine. Cela serait peut-être la cause du manque d'inscription à la rencontre des ARTAS.

14 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Robert Poisson et secondé par M. Jean Savignac de lever l'Assemblée à 15 :23 H
AUCUNE OBJECTION



Rapport du président

Voilà maintenant 3 ans et 8 mois précisément que je suis à la tête de la F.T.A.Q..

En septembre 2006, lorsque j'ai été élu président de notre organisme, plusieurs surprises, pas toutes agréables, m'attendaient.

Une de plus importante avec laquelle j'ai dû composer deux ans au moins, était celle des finances, qui étaient fort chancelantes à ce moment là.

Afin de remédier la situation de ce dossier, plusieurs décisions importantes ont dû être prises. Cette tâche, un peu ingrate qui me revenait, ne s'est pas réalisée sans faire grincer des dents certaines groupes de membres.

Suite à une analyse fastidieuse des dépenses nous avons, communément décidé, que des corrections au niveau financier s'imposaient.

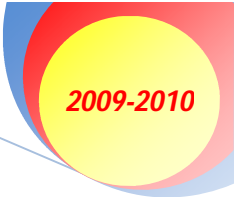
Dans le but de diminuer les dépenses et éradiquer la dette de la Fédération j'ai proposé plusieurs changements au conseil d'administration.

Suite à l'analyse des dossiers, des changements et du développement ont été effectués comme suit (*je ne présente que quelques aspects*) :

- 1- Suite au départ du directeur général en novembre 2006 nous avons décidé que la F.T.A.Q. n'avait plus les moyens de se payer un directeur général. Le président a été mandaté de subvenir à ce besoin et par conséquent il devenait responsable du personnel de bureau;
- 2- La structure des comités avait été révisée et la décision avait été unanime de reformuler le tout sous deux commissions techniques – concentrique et animalière 3D;
- 3- J'ai mis en place un nouveau circuit de compétition pour les jeunes pour les deux secteurs; concentrique et 3D. Les clubs et les régions peuvent s'en prévaloir afin de faire du développement au niveau des jeunes. Par la même occasion, ils forment des juges de club, qui leur sont nécessaires à la tenue de ces compétitions;
- 4- Également, afin de faciliter la tâche des clubs j'ai conçu des fichiers électroniques qui permettent une transmission plus économique des affiliations pour les clubs et les membres. Également j'ai conçu les formulaires électroniques pour l'enregistrement et de demande de compétitions en cible concentrique afin de faciliter la tâche des organisateurs;
- 5- Un point qui ne me réjouit pas beaucoup c'est le secteur 3D. Toutes les tentatives que j'ai fait pour rapprocher cette clientèle, ont échoués car il n'y a pas une grande disponibilité de ces membres au niveau du respect des règlements de la FTAQ. Par contre, nous avons fait un grand pas lorsque nous avons rencontré l'ACTAQ et que nous sommes arrivés à une entente acceptable pour les deux organismes;



Fédération de tir à l'arc du Québec Assemblée générale annuelle



2009-2010

Je tire ma révérence avec la satisfaction d'avoir réussi, après presque quatre ans à la présidence de la Fédération, d'éliminer le déficit financier. Je vous laisse entre les mains un organisme sain financièrement!

Bonne chance à ceux qui restent et aux nouveaux.

Denis Rousseau
Président



Rapport du trésorier

À la suite du départ du trésorier depuis le 13 juin 2009, la FTAQ n'avait pas établi un budget opérationnel pour l'année fiscale 2009-2010.

À la réunion du conseil d'administration du 11 septembre 2009, un budget préliminaire a été déposé, mais n'a pas été discuté. À cette même réunion, le CA m'a demandé de démissionner du poste de Vice-président pour assumer le poste de trésorier de la FTAQ. Cette demande a été acceptée.

À la réunion du 10 octobre 2009, un budget non déficitaire pour l'année 2009-2010 a été déposé, discuté et accepté.

Le budget projetait des produits de 214 453 \$, des dépenses de 167 200 \$ pour un bénéfice net de 47 253 \$.

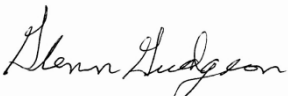
À la fin de notre exercice financier du 31 mars 2010, et selon nos prévisions, les produits ont terminés en hausse de 2.6 % pour s'établir à 220 327,00\$. Les charges ont connue également une hausse de 8.7 % pour s'établir à 183 116,00\$. Le bénéfice net quant à lui s'est a fini à la baisse pour s'établir à 37 211,00\$.

Le budget a établi plusieurs concepts important tel que :

- Le principe non déficitaire;
- Un budget par projet ou activité;
- Un suivi mensuel;
- Une projection mensuelle des produits et charges majeures à venir;
- Ajustement de nos charges et produits dans notre logiciel de comptabilité Simple comptable.

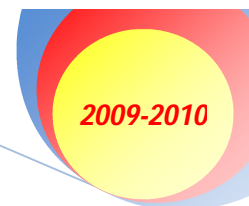
Aussi, nous avons enclenché le processus de réévaluer les coûts de toutes nos activités dans le but de comprendre nos frais, pour nous permettre de prendre de meilleures décisions.

Finalement, en date du 31 mars 2010, nous avons en caisse 166 843,46 \$. Une belle différence comparé, il y a plusieurs années.



Glenn Gudgeon
Trésorier





Rapport financier

FÉDÉRATION DE TIR À
L'ARC DU QUÉBEC INC.
ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)

AU 31 MARS 2010



Rapport du responsable de la Commission concentrique



Rapport du responsable de la Commission animalière 3D

Nous avons mis à jour les règlements pour les compétitions sur cible animalière 3D pour les changements apportés pour les catégories cadets et juniors.

Nous avons aussi reconduit pour l'année 2010 le Circuit de la Coupe du Québec junior cible animalière 3D.

Comme commissaire, j'ai participé avec le club d'Amos pour la tenue du championnat canadien 3D en juillet en plus de participer à l'AGA 3D de la FCA.

Le championnat provincial extérieur cible animalier 3D a été octroyé au Club les Archers de la Capitale qui a eu lieu le 7 septembre 2009.

Le 13 septembre 2009 au stade olympique il y a eu un colloque sur le 3D dans le but de répondre à la question suivante.


Est-ce qu'il y a encore une place pour le 3D à la Fédération de tir à l'arc du Québec et si oui, quels sont les principes à développer pour optimiser cette discipline?

Une vingtaine d'invitations ont été faites de la Gaspésie à l'Abitibi. Sur ce nombre, une quinzième de personnes s'est présentée.

Après de longues discussions et échange d'information, les points suivants ont été énoncés :

- Il y a encore de la place pour le 3D à la FTAQ
- Les clubs ne veulent pas de tournois avec bourses. Ne pas confondre avec prix de présence.
- La majorité des archers 3D sont des chasseurs, ne font pas de tournois et ne visitent pas d'autres clubs.
- La venue de l'arbalète et les recettes des tournois ont un impact direct sur la viabilité de plusieurs clubs.
- Le manque de fiertés et appartenance des directeurs de clubs et leurs membres envers leur fédération est une préoccupation
- Préoccupé par le petit nombre de clubs qui ont la capacité de tenir les championnats provinciaux 3D (intérieurs, et extérieurs), et le fait qu'il y a peu de participants
- Les interventions municipales qui limitent le tir à l'arc des clubs dans leurs municipalités (Ex., frais de carte de loisirs résidents vs non-résident, tendance de reprendre les terrains extérieurs pour d'autres activités, centralisation des activités, etc.).

Le manque de temps nous n'ont pas permis de voir les pistes de solutions. À poursuivre en 2010-2011.


Glenn Gudgeon
Commissaire 3D



Rapport du responsable de la haute performance

Ce rapport couvre la période de mai 2009 à avril 2010

Haute performance et programme de l'élite :

Pour l'année 2008 - 2009, l'équipe était divisée en deux groupes distincts : Une équipe de compétition et une équipe de développement.

Les documents sur les critères et la description de ces deux équipes étaient disponibles sur le site de la fédération. Cette approche a favorisé la participation des plus jeunes et développée la relève puisque la grande majorité, sinon presque la totalité des archers participants, étaient du groupe de développement.

Pour la saison extérieure de l'été 2009, les archers recevaient de l'aide financière sous forme de crédit d'impôt (équipe de compétition) et sous forme de bonis d'événement en fonction de leur participation aux stages hivernaux.

L'aide financière sous forme de bonis étant distribuée selon la participation aux camps d'entraînement et selon les médailles récoltées pour différents événements sportifs déterminés incluant le Championnat canadien et le Championnat provincial. De cette façon, plusieurs en ont bénéficié largement. Je constate encore que la majorité des archers du groupe de compétition ne s'intéresse pas aux bonis d'événement.

Comme dans le passé, au Championnat canadien tenu au Québec nous avons réussi à maintenir notre position sans toutefois l'améliorer. Les résultats montrent que les archers de l'équipe du Québec ont récolté 11 médailles pour 18 % alors que les autres archers québécois ont récolté 14 médailles additionnelles pour 23 %. Les archers du Québec ont donc récolté 25 médailles sur les 61 médailles mises en jeux. La récolte totale de médailles pour les québécois s'élève à 41%, ce qui représente un résultat équivalent à l'été 2008.

A la fin de la saison 2008 –2009, comme à chaque année, la nouvelle équipe a été sélectionnée pour la saison 2009 –2010. Le même programme basé sur les thèmes de la condition physique, de la technique de tir, de la mise au point de l'équipement et de la préparation psychologique fut proposé.

Pour la saison 2007-2008, les différents stages se sont tenus dans les régions du Saguenay, de Québec, de Trois Rivières et de Montréal sans permettre d'augmenter la participation en comparaison aux saisons précédentes.

J'ai donc choisi, qu'en 2009-2010 tous les stages vont se tenir à Montréal tout en obtenant le même nombre d'archers participants.

Merci.

Michel Perrault
Gérant de l'équipe du Québec
Responsable du dossier de la haute performance



Rapport du responsable du dossier des juges

Bien que j'ai repris le dossier de la formation des juges que récemment, je constate la même problématique en ce qui a trait aux juges que j'avais constaté il y a de cela une dizaine d'années, alors que j'occupais le même poste au sein de la FTAQ. En effet, en cible concentrique, il y a moins de 12 juges qui sont très actifs et se partagent presque l'ensemble des tournois annuels. La pression à faire de nombreux tournois est importante et la perte d'un ou deux de ses juges (ou une diminution de leur implication) devient alors difficile à compenser. De plus, ces nombreux tournois forcent les juges à voyager beaucoup et ce, pas toujours par choix mais quelques fois par obligation, soit la hantise d'être la cause de l'annulation d'un tournoi. Pour d'autres, le fait d'être un juge actif veut presque dire qu'ils ne tirent plus aucun tournoi, les fins de semaine disponibles sont occupées par les tournois que l'on juge.

Dans le secteur animalier, la situation est un peu différente. Nous formons des juges locaux mais nous n'avons pas de programme ni une vaste expertise en place afin d'aider les jeunes recrues à cheminer vers un niveau plus élevé. Si les juges qui souhaitent cheminer dans le secteur concentrique peuvent le faire à l'aide d'un programme clair et des mentors expérimentés, le secteur animalier ne bénéficie pas des mêmes structures.

Dès lors, les défis sont de taille. Il faut augmenter le nombre de juges en place au niveau provincial en incitant les juges locaux à parfaire leur formation et s'impliquer sur une base régulière et mettre en place la structure de formation au niveau animalier. Soyons clairs, si nous ne parvenons pas à la faire, des tournois importants devront être annulés dans les prochaines années faute de juges pour en assurer la tenue.

Mais, tout n'est pas sombre. De récentes initiatives commencent à porter fruit. L'introduction d'une formation de base intégrée à la formation des entraîneurs nous a récemment apportés de nouveaux juges locaux. En effet, au cours des derniers 12 mois, nous avons formé 22 nouveaux juges locaux en cible concentrique et 9 nouveaux juges locaux en cible animalière. Différentes initiatives seront également mises en place ou développées dans les prochains mois afin de nous aider à atteindre nos objectifs :

- La mise en place d'un programme d'accession au titre de juge provincial plus structuré et mieux précisé pour les juges animaliers.
- Un inventaire des juges actifs et une politique sur le maintien du statut de juge. Le titre de juge est présentement un titre « à vie », aucun programme ne permet actuellement à la Fédération de vérifier le maintien des connaissances de juges peu actifs.
- Une approche auprès des juges nouvellement formés et des juges plus expérimentés des mêmes régions afin de combiner l'expérience des uns et le désir de progression des autres.
- La tenue de séminaire de mise à jour des connaissances pour les juges actifs.
- L'analyse de nouvelles technologies qui s'offrent à nous afin de mieux former ou de maintenir la formation de nos juges répartis sur le territoire québécois à moindres coûts.

Finalement, je ne saurais, passer sous silence certaines données ou statistiques qui méritent notre attention et notre respect et qui démontrent que nos juges en place sont actifs et se perfectionnent continuellement, assurant un grand niveau d'expertise et de professionnalisme à notre Fédération :



Fédération de tir à l'arc du Québec Assemblée générale annuelle

2009-2010

- En octobre 2009, la Fédération internationale de tir à l'arc (FITA) a accordé le titre de juge émérite pour souligner une longue et fructueuse carrière en tir à l'arc au niveau international à Ghislain Arsenault,
- En octobre 2009, Christiane Murphy a participé à un séminaire en Allemagne et a complété avec succès les examens afin d'accéder au titre de candidate juge international,
- En janvier 2010, Marc D. Gagnon a complété l'ensemble des étapes et a été reçu par la FTAQ comme juge provincial,
- Au championnat canadien extérieur (été 2009) à Laval, les juges québécois, sous la gouverne de Ghislain Arsenault, ont constitué une importante délégation (3 juges et un Directeur de tir, en plus de Ghislain Arsenault) et ont participé au séminaire de perfectionnement mis place lors de l'événement.

Je tiens, en mon nom personnel et au nom de la FTAQ, à féliciter ses personnes mais également tous les juges actifs pour leur indéfectible support, leur expertise et leur désir de contribuer au maintien l'excellence dans le tir à l'arc au Québec.

Merci

Marc De Grandmont



Rapport du responsable de la formation d'entraîneurs

La formation d'entraîneur(e)s en 2009-2010 a fait un autre pas important dans son plan d'action quant à l'intégration du nouveau PNCE.

Nous avons tenu 4 sessions de **Moniteur de club**, 3 sessions **d'Instructeur pour archer débutant** et 1 session **d'Encadrement d'archer intermédiaire**.

À ce dernière stage, madame Kathy Millar a agit comme évaluatrice pour former un maître personne ressource (MPR) dans le contexte intermédiaire.

En 2009-2010 nous avons formé quelques 27 entraîneurs dans le premier contexte et 9 dans le deuxième contexte.

Nous nous rapprochons de l'autre objectif important en formation d'entraîneur, à savoir, former des personnes ressource (PR) dans chaque région de la province.

En effet nous sommes maintenant deux MPR pour aider la Fédération à relever ce défi.

Sur le plan national, le comité de certification des entraîneurs (*Coach certification committee*), a procédé aux stages pilotes dans le contexte **Introduction à la compétition** (en anglais); la rédaction du dernier contexte (**Compétition-Développement**) est sur le point d'être approuvée.

La traduction et les stages pilotes en français viendront après que l'ACE aura donné le feu vert.

Mais, plus important que tout cela, nous avons fait un travail de moine pour la mise à jour de la base de données concernant l'ensemble des entraîneurs en tir à l'arc.

Nous sommes à développer une stratégie pour aider nos entraîneurs à obtenir leur certification et pour d'autres à poursuivre leur formation.

Jean-Pierre Lafleur
Responsable de la formation d'entraîneurs



Rapport du secrétariat permanent

L'année 2009, fut une année ou remplie de projets et d'activités, autant pour nos bénévoles que pour le bureau permanent.

Plusieurs dossiers ont été menés de front durant cette année.

En énumérant quelques dossiers de plus importants en voici quelques uns ::

- Le dépôt du PSDE en avril 2009;
- La mise en place qu'un nouveau format de compétitions pour les Jeux du Québec 2010;
- L'organisation du championnat canadien 3D en juillet à Amos;
- L'organisation des championnats canadiens sur cibles concentrique et parcours campagne en août à Laval;
- L'organisation des championnats provinciaux concentrique et 3D à Ste-Foy et Beauport en septembre;
- Le dépôt du Plan de la Pratique Sportive (PDPS) en octobre;
- Classement des archers pour les équipes du Québec et suivi avec le MELS pour les listes en octobre;
- Dépôt des dossiers auprès des fondations dans le cadre du programme d'assistance financière de Sport-Québec et suivi avec les athlètes et les organismes concernés en octobre et novembre;
- Assignation des tournois et suivi avec les clubs et la FCA au niveau des sanctions;
- La mise en place du programme et du budget ainsi que la planification des stages et pour les Jeux du Canada, en novembre;
- L'organisation du stage pilot pour la formation des personnes ressources pour le contexte Instructeur pour archers Intermédiaires (ce cours remplace l'ancien niveau II technique) en décembre;
- Les rencontres de planification pour l'élaboration du plan d'action de la Fédération, en janvier et mars etc...

Plusieurs bénévoles ont participé et collaboré à la mise en place des dossiers mentionnés plus haut.

Nous sommes arrivés à un point où les finances ne sont plus vraiment une menace et par conséquent, nous devons revoir certains programmes qui ont été délaissés. Un de plus important c'est le dossier des communications et de développement des épreuves 3D.

Dans ce dossier, l'ombrage est maintenu par le manque de volonté. Un grand vent de délaissement souffle à travers nos régions et clubs. Les \$\$\$ promis par la concurrence, au niveau de l'organisation de compétitions, les empêche de regarder plus près d'eux, de se retrousser les manches et redémarrer le 3D dans le cadre des clubs Fédérés.



Le développement de cette branche sportive en est grandement touché. Surtout qu'en ce moment nous avons la possibilité de mettre en place des équipes nationales, qui pourront participer aux Championnats du monde et autres compétitions de haut niveau reconnues par la FCA et la FITA et qui

Fédération de tir à l'arc du Québec Assemblée générale annuelle

2009-2010

pourront permettre à la discipline du 3D de se faire reconnaître par le MELS dans le cadre du PSDE.

Je tiens à remercier tout particulièrement M Michel Pelletier et son équipe, d'avoir pris la décision d'organiser les deux derniers Championnats provinciaux 3D!!!

Également, je remercie tous les bénévoles qui nous ont permis de mettre en place des programmes et organiser des événements au nom de la Fédération en 2009.

Merci à M Denis Rousseau pour tout le temps qu'il a consacré et consacre au tir à l'arc québécois.

Gabriela Cosovan
Directrice technique



Statistiques au 31 mars 2010

La Fédération de tir à l'arc du Québec comptait 2176 membres individuels en 2009-2010, ce qui constitue une hausse de 158 membres par rapport à l'année antérieure.

Durant cette période, la Fédération comptait 55 clubs affiliés, soit 3 clubs de moins par rapport à l'année 2009-2010.

La FTAQ a sanctionné 135 événements en 2009-2010. Ces événements étaient répartis de la façon suivante : 34 épreuves en cibles concentriques extérieurs, 36 épreuves en cible concentrique en salle, 17 compétitions de qualifications régionales des Jeux du Québec, 28 épreuves en cibles animalières 3D, 9 rondes 900 animalières, 11 compétitions dans le cadre du Circuit de la de la Coupe du Québec jeunesse.

La FTAQ a participé activement à l'organisation des trois Championnats canadiens qui ce sont tenus comme suit :

Championnat canadien 3D – Amos, Abitibi ;

Championnat canadien sur cibles concentriques – Laval ;

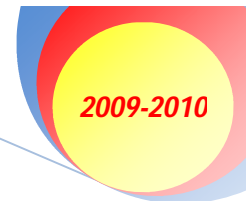
Championnat canadien en parcours campagne – Laval ;

La FTAQ a offert 7 stages de formations théoriques et techniques aux entraîneur-es et formateurs dans l'ensemble des secteurs en 2009-2010.

L'équipe du Québec a donné priorité à la sélection d'un maximum d'athlètes québécois Championnats du Monde jeunesse. Les activités de soutien à l'excellence ont impliqué la plupart des athlètes identifiés du secteur concentrique.



Fédération de tir à l'arc du Québec
Assemblée générale annuelle
Statistiques d'affiliation au 31 mars 2010



Style de membres au 31 mars 2010			Catégories	Nombre par catégorie au 31 mars 2010	Nombre de femmes et d'hommes
0	90	4,1%			
1	986	45,45%	Hommes: 534		
2	17	0,76%	Senior	885	Femmes: 187
3	913	41,9%			Hommes: 698
4	10	0,49%	Junior	85	Femmes: 20
6	115	5,3%			Hommes: 65
7	45	2,01%	Cadet	189	Filles: 36
0— style non défini					Garçons:153
1— recourbé (olympique)			Benjamin	154	Filles: 34
2— poulies (doigts)					Garçons: 120
3—poulies (déclencheur)			Minime	202	Filles: 56
4— Instinctif					Garçons:146
6—Traditionnel			Total membres 2176 Total femmes: 460 Total hommes: 1716		
7— Kyudo					



Fédération de tir à l'arc du Québec
Assemblée générale annuelle

2009-2010

Numéro du club	Nom du club	Numéro du club	Nom du club
87	Les Flèches Maska St-Hyacinthe inc.	156	Les Archers de LaSalle inc.
88	Les Archers de la Vallée	164	Les Archers Perrôtdamois
101	Club des Archers de St-Hubert	170	Club Les Archers de Rimouski inc.
102	Les Archers du Sud-Ouest de Montréal	171	Les Archers Laval-Ouest inc.
105	Association Chasse et Pêche des Moulins	177	Les Fléchivores de Sherbrooke Inc.
106	Les Archers Pabok Inc.	178	Les Caméléons de Gatineau inc.
108	Club les Archers de Sept-Îles	179	Club Nord'arc inc.
111	Club Flèche Argent de Hull inc.	182	Club Le Sagittaire
119	L'Arc-en-Ciel du Nord inc.	187	Club de Tir à L'Arc Cupidon
121	Club de Tir à l'Arc de Montréal	194	Archers Fabreville Ste-Rose
123	La Jeune Relève l'apprenti Ch./Tr Granby	207	Les Archers du Sud-Ouest
125	Les Archers de Jonquière	222	Les Archers de St-Jovite Inc
126	Club de Tir à l'Arc Héraclès	230	Les Archers de Val d'Or
128	L'Archerie d'Auteuil	231	Club Trois-Plumes inc.
129	Francs Archers de Ste-Foy	242	Les Archers de Lévis
130	Les Archers de Boucherville inc.	247	Les Archers de la Capitale
132	Club de Tir à l'Arc Lévisseurs Inc.	326	Kyudo-Québec inc.
135	La Fine Pointe de Brossard	382	Club des Archers d'Amos
137	Archers de St-Félicien	397	Club des Archers de Rawdon
140	Archers de Deux-Montagnes	398	Club de l'Arta Montréal
141	Les Archers de Rouyn-Noranda inc.	401	Club de Tir à l'Arc de St-Antoine
142	Chazel Archers	450	La Flèche de L'Archer
143	Les archers de la Tuque	468	Tir a l'arc Drommondville (TAD)
146	Club Kamentukash inc.	473	Nord-Ouest Archers
150	Les Archers du 49 ^{ème} Parallèle	513	Les Francs Archers de L'Assomption
151	Les Archers du Fjord	539	Les Archers d'Aylmer
155	Club La Flèche Rapide	673	Arction Saint-Lazare Inc.
700	Centre Régional de tir à l'arc Aimé Breault (CRAB)		

55 clubs étaient affiliés au 31 mars 2010



Honneurs sportifs 2009

Les remises pour toutes les catégories seront faites ultérieurement dans l'année

Athlète féminine de l'année

Athlète masculin de l'année

Relève féminine de l'année

Relève masculine de l'année

Juge de l'année

Entraîneur de l'année

Événement de l'année cible concentrique

Événement de l'année cible animalière 3D



Méritas Huguette Poirier

Mme Diane St-Gelais Harvey
Saguenay Lac St-Jean Chibougamau/Chapais



Épinglette honorifique OR

M Daniel Bourque
ARTA - Saguenay Lac St-Jean Chibougamau/Chapais



Services et programmes offerts par la Fédération de tir à l'arc du Québec aux deux secteurs d'activités concentrique et 3D

Répertoire de clubs
Journal Tir@l'arc (six fois/an)
Journal Archer Magazine (deux fois/an)
Guide de fonctionnement
Présence aux différents salons
Programme d'initiation scolaire
Programme d'initiation et de formation aux camps de jour/camps de vacances
Programme de soutien au développement régional
Couverture de responsabilité civile pour les clubs
Couverture de responsabilité civile pour les dirigeants
Couverture en cas d'accident
Programme de certification de conformité
Couverture d'assurance pour les équipements de clubs
Programme de reconnaissance de bénévoles
Programme de reconnaissance de haute distinction
Programme de développement de l'excellence
Programme de formation et recertification des entraîneurs
Programme de formation des juges
Support financier et de commandite pour les athlètes
Règlements de sécurité et de compétition
Programme de fléchettes de pointage
Programme Mes premiers jeux
Programme des Jeux du Québec
Programme des Jeux du Canada
Programme Sport-Étude
Sanction de tournois
Homologation de pointages et classements
Site Internet
Programme de prêt et location d'équipement
et plus encore...

MEMBRE EN RÈGLE DE:
Sports-Québec
Sport-Scolaire
Club de la Médaille D'Or
Regroupement loisir Québec
Fédération canadienne des archers

Représentation auprès des instances provinciales, nationales et internationales

Reconnu et supporté par le
gouvernement du Québec:

Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

